

## **La politisation de la cause animale en France : le rôle du parti politique dans la mise en œuvre d'un projet éthique**

**Alice Di Concetto\***

**Résumé** : Profitant d'une campagne présidentielle inédite, la cause animale en France semble avoir parachevé son processus de politisation. S'interrogeant dans un premier temps sur les ressorts de la politisation de la cause animale en France, cet article a pour objet l'étude de la mise en application de la théorie politique des droits des animaux au sein de la structure du parti politique. La structure de parti est-elle en mesure de faire de la cause animale une cause politique à part entière? Plus précisément, suffit-il qu'un parti politique s'empare de la question animale pour que celle-ci soit politisée? Enfin, quelles théories éthiques viennent sous-tendre le projet de politisation de la cause animale? La structure de parti pourrait constituer une étape importante vers la mise en pratique de la théorie politique des droits des animaux. Cet article conclut donc que la politisation de la cause animale par l'intermédiaire de la structure de parti présente un avantage certain dans l'avancement des droits des animaux, à condition toutefois de porter un véritable projet de société allant bien au-delà de la simple protection des animaux, et vers une véritable inclusion des animaux dans le politique.

**Mots-clés** : Études animales, éthique animale, éthique politique, parti politique, droit de l'animal, politisation

\* Juriste, actuellement chargée de recherche (fellow) au sein du programme de droit de l'animal de l'école de droit de Harvard (Animal Law & Policy Program at Harvard Law School), Alice Di Concetto travaille sur la protection des animaux d'élevage en droit comparé. Son travail de recherche a notamment consisté en l'analyse des politiques agricoles et de leurs effets sur le traitement des animaux de rente, ainsi que les protections accordées aux animaux en droit constitutionnel comparé et religieux. Diplômée de l'école de droit de Sciences Po (2015), Alice Di Concetto a poursuivi ses études en droit de l'animal à l'école de droit de Lewis & Clark aux États-Unis (2016).